

Ministry of Education
Education Labour and Finance Division
315 Front Street West
12th Floor
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation
Division des relations de travail et du
financement en matière d'éducation
315, rue Front ouest, 12^e étage
Toronto ON M7A 0B8

2019 : SB06

DESTINATAIRES : Cadres supérieurs de l'administration des affaires

EXPÉDITEURS : Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail
et au financement

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE : Le 10 mai 2019

OBJET : **Prévisions budgétaires de 2019-2020 (conseils scolaires
de district)**

Nous avons le plaisir de vous informer que les prévisions budgétaires de 2019-2020 ainsi que les guides et directives qui s'y rattachent sont maintenant accessibles par le lien qui mène aux prévisions budgétaires dans la section « Rapport au Ministère » du [site Web de la Direction de l'Analyse et de la Responsabilité Financières \(DARF\)](#).

AVIS :

Certains des plans et propositions énoncés dans la présente note de service et dans les formulaires du Système d'Information sur le Financement de l'Éducation (SIFE) ne prendront effet que si la lieutenante gouverneure en conseil adopte des règlements à cet effet en vertu de l'article 234 de la *Loi sur l'éducation*. De tels règlements n'ont pas encore été adoptés. Par conséquent, le contenu de la présente note de service doit être considéré comme étant assujetti à ces règlements, s'ils sont adoptés et au moment où ils le seront.

Les formulaires tiennent compte des changements aux Subventions pour les Besoins des Élèves (SBE) annoncés dans la note de service 2019:B14.

Budget équilibré

Projet de loi 100, Loi de de 2019 pour protéger l'essentiel (mesures budgétaires) propose des changements à la *Loi sur l'éducation* afin d'enlever les dispositions permettant aux conseils scolaires d'avoir un déficit en cours d'exercice, sans

l'approbation du ministre. Le Projet de loi propose un nouveau pouvoir de réglementation qui permettra à la lieutenante gouverneure en conseil de prendre des règlements en vue d'établir les conditions dans lesquelles un conseil peut avoir un déficit en cours d'exercice et le montant maximal du déficit.

Si le Projet de loi reçoit la sanction royale, le ministère envisage de proposer à la lieutenante gouverneure en conseil un règlement qui :

- Indiquerait que le conseil devrait avoir un budget équilibré en 2019-20. Toutefois, le conseil peut avoir un déficit en cours d'exercice qui serait le moindre d'un pour cent du revenu de fonctionnement du conseil ou de l'excédent accumulé de l'exercice financier précédent, conformément aux exigences présentement énoncées dans la Loi sur l'éducation.
- Inclurait une nouvelle exigence requérant que le conseil scolaire devrait soumettre un plan ou une résolution indiquant comment ce déficit serait éliminé d'ici deux ans avec la soumission des prévisions budgétaires.

Tout déficit supérieur au seuil nécessiterait toujours une approbation formelle du Ministre avant que les conseils scolaires puissent adopter leurs budgets.

Vidéos de formation sur les formulaires de prévisions budgétaires de 2019-2020

Une vidéo de formation sur les formulaires de prévisions budgétaires de 2019-2020 qui présente les principaux changements aux SBE peut être téléchargée à partir du fichier « Matériel de formation » du SIFE dans l'application S1920EST. Si votre personnel et vous avez besoin d'autres explications sur le matériel présenté dans la vidéo, veuillez communiquer avec votre analyste financier du Ministère. De plus, le Ministère recueillera et affichera les questions et les réponses sous le lien « Foire aux questions » du site Web de la Direction de l'Analyse et de la Responsabilité Financières.

Soumission des rapports financiers

Veillez soumettre vos prévisions budgétaires pour 2019-2020 en format électronique dans le SIFE 2.0 d'ici le **28 juin 2019**. Veuillez informer votre agent des finances du Ministère si vous voulez vous prévaloir d'une prolongation de quatre semaines (jusqu'au 24 juillet 2019) pour soumettre vos prévisions.

De plus, vous devez fournir une copie des documents suivants :

- Certificat du directeur ou de la directrice de l'éducation;
- Rapport de conformité;
- Tableaux 9, 10 et 10ADJ;
- Sommaire de la section 1A (toutes les pages)

- Plan de redressement pour le déficit de l'exercice en cours, le cas échéant.

Parmi ces documents, seul le Certificat du directeur ou de la directrice de l'éducation requiert une signature de la part du directeur ou de la directrice de l'éducation.

Les documents doivent être sauvegardés en format PDF et envoyés en pièces jointes par courriel à l'adresse suivante : estimates.met@ontario.ca.

Le nom du fichier doit être conforme à la [convention des noms de fichiers](#) qui se trouve sur le site Web de la DARF, et les conseils sont priés d'inscrire dans l'objet « Pièces justificatives des prévisions budgétaires de 2019-2020 – CSD ## ».

Soumissions tardives

La politique sur la présentation en retard s'applique aux prévisions budgétaires de 2019-2020. Si un conseil présente ses prévisions budgétaires après le 24 juillet 2019, ses flux de trésorerie réguliers seront réduits de 50 %. Une fois les prévisions budgétaires soumises, le Ministère reviendra au processus de paiement mensuel normal et inclura dans le paiement mensuel le montant total retenu jusque-là.

Personnes-ressources

Pour toute question concernant la trousse des prévisions budgétaires, veuillez communiquer avec votre analyste financier du ministère. La liste complète des analystes financiers et de leurs coordonnées se trouve sur le site Web de la DARF sous le lien [Pour nous joindre](#).

Pour obtenir de l'aide sur l'ouverture d'une session, veuillez communiquer avec : efis.support@ontario.ca.

Pour obtenir de l'aide sur la navigation dans le SIFE et sur son utilisation, veuillez communiquer avec :

Nom	Téléphone	Adresse de courriel
Stevan Garic	437 221-9722	Stevan.Garic@ontario.ca
Emily Wells	437 223-0052	Emily.Wells@ontario.ca
Alex Zhang	437 223-0104	Alex.Zhang2@ontario.ca
Hao Qin	437 221-9886	Hao.Qin@ontario.ca

Original signé par

Romina Di Pasquale
Directrice
Direction de la mise en œuvre relative aux
relations de travail et au financement

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la
responsabilité financières

c.c. : Directrices et directeurs de l'éducation